



**18<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal  
Québec, du 3 au 5 octobre 2018**

**Appel de présentations  
pour les mercredi 3 et jeudi 4 octobre 2018**

**Thème : « Nous sommes loisir »**

### **But des présentations**

Permettre à des municipalités, des organismes, des groupes ou des professionnels de présenter aux travailleurs du loisir municipal des expériences pratiques exemplaires en matière de culture, de sport, de plein air, de loisir ou de développement communautaire ou encore des connaissances utiles susceptibles de développer les compétences de ces travailleurs.

### **Définition**

Une présentation fait écho à une politique, une expérience, une pratique, une stratégie, un programme ou un changement qui a permis d'améliorer l'expérience de loisir des usagers et favorisé ses conditions de réalisation.

Elle peut aussi avoir pour objet de transmettre des connaissances sur un sujet particulier qui préoccupe le milieu du loisir municipal.

La présentation doit répondre aux questions quoi, pourquoi et comment, et décrire les résultats et effets obtenus.

### **Format et durée**

Les présentations peuvent être d'une durée variable suivant le type d'ateliers dans lesquels elles s'inscrivent. On distingue ainsi :

- les présentations professionnelles standard : durée de 25 minutes (exposé de 20 minutes et période de questions de 5 minutes), intégrées dans des ateliers thématiques d'une durée de 1 h 15 minutes chacun;
- les présentations interactives : mise en commun d'expériences, d'idées et de réflexions, évaluation collective, durée de 1 h 15;
- les panels : quelques spécialistes discutent d'une question devant un auditoire,

durée de 1 h 15;

- les présentations d'expertise : exposé par un professionnel spécialisé sur un sujet de préoccupation actuel en loisir municipal, durée de 1 h 15.

### Principaux critères de sélection

Comme le nombre de présentations est limité, vu les contraintes de temps et d'espace, un processus de sélection a été prévu, dont les principaux critères sont :

- pertinence du sujet aux sous- thèmes (voir ci-dessous);
- contribution à l'avancement des pratiques;
- aspect novateur;
- dimension interactive.

Les sujets abordés devront notamment :

- contribuer à outiller les participants, favoriser leur proactivité et leur permettre de mieux faire face aux divers changements auxquels ils sont confrontés quotidiennement;
- faire état des tendances qui se dessinent en matière d'offre de service au profit des diverses clientèles en milieu municipal;
- fournir l'occasion de réfléchir et de débattre de l'évolution du rôle de la municipalité en matière de loisir public.

Cette année, les ateliers professionnels seront regroupés par sous-thème. Nous désirons savoir comment vous vous y prenez pour...

- **Je suis relève**
  - Gérer les attentes des employeurs
  - Reconnaître les jeunes travailleurs
  - Intégrer les nouveaux employés dans votre milieu citoyen
  - Gérer votre système de mentorat
  - Intégrer vos nouveaux employés dans votre administration municipale
- **Je suis tendance**
  - Intégrer les tendances dans votre pratique de gestion (approches de gestion, innovations technologiques)
  - Faire évoluer vos outils de travail (tableau de bord)
  - Mettre en marché vos produits et services (inscription en ligne, application locale, etc.)
  - Intégrer les technologies pour faciliter la gestion de vos ligues ou associations
  - Intégrer la pratique libre
  - Favoriser l'écomobilité (déplacements, segway, quadriporteurs, etc.)
  - Aménager et moderniser vos équipements (piste fat bike, terrains de balle, vélo de montagne électrique, etc.)

- Adapter et transformer vos installations existantes pour répondre à de nouveaux besoins
- Collaborer avec les écoles de votre région (modèle de partenariat)
- **Je suis impliqué**
  - Stimuler votre milieu afin de favoriser son engagement
  - Mobiliser les acteurs pour faire progresser des dossiers
  - Consulter votre milieu
  - Sensibiliser votre conseiller municipal aux bienfaits du loisir
  - Susciter des projets d'initiative citoyenne
- Reconnaître vos bénévoles (ados, familles, nouveaux retraités, aînés)
- Mettre des limites à la multiplication des rôles et aux responsabilités du travailleur en loisir
- Connaître les dossiers de vos collègues
- Bien vulgariser et faire connaître vos dossiers
- **Je suis créatif/imaginatif**
  - Gérer les compétences de vos employés en fonction des générations
  - Sonder la population
  - Créer un milieu de travail favorable
  - Adopter ou mettre au point de nouveaux outils de direction
  - Organiser des visites virtuelles
  - Trouver des idées
  - Renouveler votre programme de loisirs
- Intégrer et faire connaître vos nouvelles activités
- Structurer la gestion de votre service
- Rejoindre la clientèle hors des canaux traditionnels
- Favoriser le développement récréotouristique
- Offrir un contenu différent
- Utiliser les équipements et le matériel de votre milieu
- **Je suis multitâche**
  - Arriver à réaliser tout ce que vous devez faire (organisation du travail)
  - Transférer les méthodologies du sport vers la culture ou inversement
  - Gérer la charge de travail de votre équipe (multitâche ou spécialistes)
- Élaborer votre tableau de bord de gestion
- Déléguer des responsabilités et des tâches
- Concilier les rôles avec les communications
- Éviter l'épuisement
- **Je suis culturel**
  - Implanter la politique culturelle de votre municipalité

- Intégrer le « troisième lieu » si vous êtes dans une petite municipalité
  - Raconter l'histoire des noms des rues de votre milieu (circuit patrimonial, balade culturelle, exposition, etc.)
- **Je suis sportif**
    - Intégrer la pratique du sport libre
    - Dénicher la prochaine mode
    - Offrir des programmes destinés aux enfants de 18 mois à 5 ans
    - Définir le rôle des associations
- **Je suis expérimenté**
    - Vous renouveler et garder la flamme
    - Favoriser le transfert des compétences dans votre organisation
- **Je suis communautaire**
    - Accueillir et intégrer les nouveaux arrivants et les communautés immigrantes
    - Collaborer avec les regroupements d'organismes
    - Assurer un appui à vos politiques communautaires
    - Inventorier les subventions favorisant l'accessibilité
- **Je suis festif**
    - Susciter l'organisation d'événements citoyens par et pour les citoyens,
    - Mettre en plan votre stratégie d'attraction,
    - Appliquer le concept de place éphémère dans votre milieu
    - Permettre aux organismes de collaborer entre eux
- Renouveler le modèle des Journées de la culture
  - Promouvoir la culture dans votre milieu (les petits gestes)
  - Connaître le profil de consommation culturelle dans votre milieu
- Renouveler ou mettre à niveau vos équipements
  - Gérer la cohabitation et la gestion des plateaux
  - Rendre accessibles vos infrastructures à tous les types de clientèle
- Coacher vos équipes (méthodes)
  - Poursuivre votre formation
  - Obtenir de bons résultats dans vos approches de gestion
- Suivre le déploiement des plans résultant des politiques famille et aînés
  - Mettre en œuvre votre plan d'action pour les personnes avec des besoins particuliers
  - Valoriser l'action citoyenne
  - Promouvoir la Fête des voisins dans votre milieu
- Analyser les besoins en vue de créer un nouvel événement
  - Mesurer l'énergie à investir en relation avec les coûts, ainsi que les effets sur la population
  - Rendre « festives » vos équipes de travail
  - Baliser votre plan annuel de commandites

- **Je suis responsable**
  - Vendre vos événements écoresponsables aux conseils citoyens
  - Favoriser le développement durable
  - Interpréter la Loi 22
  - Valider votre couverture d'assurance
  - Assumer vos responsabilités en matière de sécurité de vos installations
  - Accompagner vos associations en matière de responsabilité civile (prévention, assurances)

Le comité contenu a besoin de vous pour préparer ou convaincre votre réseau de contacts de transmettre des présentations conformes aux sous-thèmes de la CALM 2018.

*Les membres du comité contenu vous remercient*

### **Horaire**

Les présentations se dérouleront le mercredi 3 octobre de 10h30 à 16h15 ainsi que le jeudi 4 octobre de 10 h 30 à 16 h 15.

### **Conditions de participation**

Les présentateurs devront être inscrits comme délégués ou exposants à la CALM 2018. Des invités, en plus du présentateur, pourront participer à la présentation sans frais supplémentaires. Les frais de déplacement et de séjour de ces invités seront toutefois la responsabilité du présentateur. Aucun rabais d'inscription ou remboursement de frais de déplacement ne sera accordé aux présentateurs.

Les présentateurs dont les projets auront été retenus devront envoyer à l'organisation de la CALM un résumé de leur présentation d'un maximum de 100 mots dès qu'ils auront eu confirmation de leur sélection. Cet envoi devra aussi inclure le titre définitif de la présentation (maximum de 10 mots), le nom exact de l'organisme ou du groupe représenté s'il y a lieu, ainsi que le nom, la fonction et les coordonnées de chaque présentateur.

Environ un mois avant la CALM, les présentateurs devront envoyer à l'organisation de la CALM un PowerPoint de leur présentation. Si ce PowerPoint n'a pas été reçu à la date indiquée ci-dessous, la présentation pourrait être retirée du programme et annulée. Les présentateurs acceptent également que ce PowerPoint soit téléchargeable sur le site de l'AQLM.

### **Échéancier**

- Date limite d'envoi du formulaire de soumission d'une présentation : **16 mars 2018**
- Annonce de sélection ou de refus : **6 avril 2018**

- Envoi du résumé (avec titre, nom de l'organisme ou du groupe, nom, fonction et coordonnées du ou des présentateurs) **13 avril 2018**
- Envoi du PowerPoint : **7 septembre 2018**

Lien du formulaire [http://www.loisirmunicipal.qc.ca/Form\\_projet.asp](http://www.loisirmunicipal.qc.ca/Form_projet.asp)  
à remplir avant le **16 mars 2018**.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Joëlle Derulle :  
[jderulle@loisirpublic.qc.ca](mailto:jderulle@loisirpublic.qc.ca)